

■ **Intergession, Philippe Cavin**, à Aclens, CH-550-1032629-0, fiduciaire (FOSC du 29.04.2003, p. 14). Par décision du 6 juillet 2004, le Président du Tribunal de l'arrondissement de La Broye et du Nord vaudois a prononcé la faillite du titulaire.
Journal no 9190 du 02.09.2004
(02438994 / CH-550.1.032.629-0)